

La Communauté de communes « Vallée de l'Hérault », Etablissement Public de Coopération Intercommunale, dans le cadre de sa compétence protection et mise en valeur de l'environnement, recrute un/une technicien/ne Natura 2000.

I. Contexte et description des missions

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault est opérateur Natura 2000 des sites d'importance communautaire « Gorges de l'Hérault » et « Montagne de la Moure et causse d'Aumelas » depuis 2011. Dans le cadre de cette démarche elle a lancé l'élaboration des documents d'objectifs sur 3 ans.

Sous la responsabilité de la chef de projet Grand Site de France/Natura 2000, le/la technicien/ne Natura 2000 contribuera à l'élaboration, le suivi, l'animation et la mise en œuvre partenariale des documents d'objectifs Natura 2000 de ces deux sites d'importance communautaire.

Dans ce contexte, les missions du/de la technicien/ne Natura 2000 seront :

- Animation de réunion de groupe de travail, concertation, coordination.
- Participation à la préparation, l'animation des comités de pilotage et à son secrétariat,
- Rédaction d'une partie du document d'objectifs du site Montagne de la Moure Causse d'Aumelas.
- Participation à la définition des objectifs de conservation des habitats et des espèces, des mesures de gestion concertées, des engagements et des recommandations de la charte
- Travail en collaboration avec le service en charge du Système d'Information Géographique de la Communauté de communes.
- Participation à la programmation annuelle de mise en œuvre des documents d'objectif et au bilan du travail réalisé
- Définition des modalités de suivi écologique du site, réalisation des suivis écologiques en partenariat avec les acteurs concernés ainsi que des diagnostics préalables à la contractualisation et rédaction des rapports de suivi
- Rédaction et/ou relecture de documents de communication.
- Réalisation ou accompagnement d'animations naturalistes portant sur les enjeux Natura 2000
- Accompagnement des porteurs de projet (privés et publics) et informations sur les enjeux du site
- Participation au suivi administratif et financier.

2. Compétences et profil requis

Formation et expérience

- Formation supérieure dans le domaine de l'environnement, l'aménagement, l'agriculture, la gestion et la protection de la nature
- Connaissances naturalistes demandées (habitats et espèces)
- Expérience professionnelle dans le domaine de l'environnement, la gestion du territoire appréciée
- Expérience sur la démarche Natura 2000 appréciée
- Maîtrise des outils informatiques (office),
- Connaissance et expérience en cartographie

Savoir-faire

- Bonne capacité de rédaction et de synthèse
- Bonne capacité d'animation, de coordination et de communication avec le public
- Sens des responsabilités et du service public ;
- Capacité à travailler en équipe ; Capacité d'initiative ; Polyvalence ;
- Permis B nécessaire.

3. Statut de l'agent, rémunération

- Poste contractuel à 35 heures hebdomadaires
- Rémunération sur la base d'un poste de technicien de catégorie B
- Poste à pourvoir au 01^{er} octobre 2013
- Statutaire, à défaut contractuel
- Poste basé à Gignac

Candidature à adresser avec CV et lettre de motivation
avant le 30 août 2013, à :
A l'attention de Monsieur le Président
Communauté de communes Vallée de l'Hérault
2 Parc d'Activités de Camalcé – BP 15
34 150 GIGNAC